

« Mon objectif n°1 est de faire barrage au FN »

Le député sortant (Les Républicains) Jean-Sébastien Vialatte, candidat à sa succession dans la **7^e circonscription**, veut faire entendre la voix de la « droite libérale et modérée » à l'Assemblée

A lors que le FN est arrivé en tête au premier tour de la présidentielle dans la 7^e circonscription, et que son parti se trouve aujourd'hui divisé, le député sortant Jean-Sébastien Vialatte, investi par LR et l'UDI, brigue un quatrième mandat. Avec pour suppléante la Seynoise Sandra Torres, conseillère municipale et régionale. « Elle connaît très bien les dossiers, c'est une femme active et travailleuse qui sera un excellent intermédiaire auprès du député. »

On vous sait opposé à la loi sur le non-cumul des mandats, qui vous touche directement puisqu'en cas de victoire aux législatives vous devrez abandonner votre mandat de maire de Six-Fours⁽²⁾. Pourquoi?

Cette loi est une hérésie. D'autant plus qu'on va dans le même temps interdire aux députés d'exercer certaines activités. Le résultat est qu'on aura une Assemblée de députés hors-sol, qui n'auront plus aucun contact avec le terrain, avec la « vraie vie ».

Vous êtes également opposé à la limitation du nombre de mandats consécutifs...

Les électeurs sont assez grands pour dire « stop » quand ils estiment que c'est suffisant ! Imaginer qu'ils sont incapables de décider, c'est les infantiliser. Et le véritable problème, c'est que ces restrictions ne vont pas inciter les gens du privé à s'engager en politique. Qui dans le privé peut imaginer faire dix ans de mandat, par exemple, et retrouver un emploi après ? Seuls les fonctionnaires peuvent prétendre à une disponibilité et retrouver leur emploi à l'issue de leur mandat. On aura donc une Assemblée de fonctionnaires !

Que pensez-vous des élus LR qui ont rejoint le gouvernement ?

Ni honneur ni courage. Je pense qu'ils auraient pu attendre le résultat des législatives. Ils ont fait le choix de leur carrière politique plutôt que celui de leurs convictions. Mais



Pour Jean-Sébastien Vialatte, plus que jamais fidèle à sa famille politique, les élus LR qui ont rejoint le gouvernement n'ont « ni honneur, ni courage ».

(Photo Dominique Leriche)

je crois qu'ils se sont trompés, car leur carrière en pâtira.

Parmi eux figure votre ami Bruno Le Maire, que vous aviez soutenu à la primaire de la droite...

C'est une très grande déception pour moi. Je lui ai dit que je ne comprenais pas sa démarche. Mais finalement je constate que notre famille politique a mieux résisté que ce que je craignais, seule une minorité a choisi de suivre Emmanuel Macron.

Si vous êtes élu, vous considérez-vous dans l'opposition ?

Je ne veux pas me situer dans une opposition frontale systématique. Par exemple, la loi de simplification du code du travail, je pourrais la voter. Jusqu'à présent, la règle voulait que les parlementaires votent comme leur groupe, sauf sur les sujets de société. Là, je garderai une liberté totale de vote sur tous les sujets. On est entré dans un nouveau mode de gouvernance, je pense que les majorités se feront et se déferont en fonction des textes.

Voterez-vous la confiance au gouvernement ?

Pourquoi pas ! Je ne sais pas encore, je prendrai ma décision après avoir entendu la déclaration du Premier ministre. Aujourd'hui les intentions d'Emmanuel Macron restent floues. Et je rappelle que mon objectif numéro un est de faire barrage au FN. Je ne voudrais pas que la seule opposition à M. Macron soit celle d'extrême-droite et d'extrême-gauche. Il reste une place pour une droite libérale et modérée qui doit se faire entendre.

Vous figurez plutôt dans le bas du classement des députés les plus actifs...

Multiplier les questions écrites, généralement dictées par les lobbies, n'est pas à mon sens une preuve d'activité. Je suis membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, un organisme dont on parle peu et qui n'est pas évalué. À ce titre, au cours du dernier mandat, j'ai co-écrit deux rapports de plusieurs centaines de pages⁽³⁾, qui représentent des dizaines d'heures d'audition, des

dizaines d'heures d'écriture. Cela m'a d'ailleurs valu d'être récompensé par l'Académie des sciences.

Certains de vos adversaires dénoncent votre manque de présence sur le terrain dans la circonscription...

Le mandat de député n'a rien à voir avec celui de maire ! Il y a beaucoup d'actions que je mène en tant que député et sur lesquelles je ne communique pas.

Par exemple ?

Quand je relance le dossier de la reconstruction du collège L'Herminier à La Seyne, à la demande des parents. Quand les scientifiques de CNIM, qui souhaitent participer au programme Ariane 6, me demandent de les accompagner à Paris pour rencontrer des décideurs. Quand je m'assois, aux côtés de Ferdinand Bernhard (maire de Sanary) et de Robert Bénéventi (maire d'Ollioules), à la table des négociations avec

Escota pour faire avancer le dossier de l'échangeur autoroutier. Ou encore quand j'interviens auprès de l'administration fiscale pour défendre les entreprises de la zone franche.

Vous n'êtes en revanche pas intervenu sur le dossier des « cailloux de Brégaillon » ?

Ce dossier est un beau gâchis. Des dizaines d'emplois ont été perdus pour la carrière du Revest, et d'autres dizaines pour le port de La Seyne qui devait fabriquer les caissons. Je crois qu'on aurait dû réfléchir à une réduction des nuisances pour les riverains avant de s'opposer à Bouygues. Brégaillon revêt un véritable enjeu économique, pour peu qu'on arrive à le moderniser. La priorité serait selon moi de rétablir la liaison ferroviaire entre le port et la gare. C'est un dossier qui pourrait être porté par le futur député.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE FUERXER

afuerxer-tezier@nicematin.fr

1. Communes de La Seyne, Six-Fours, Saint-Mandrier, Sanary, Bandol.

2. En cas de victoire le 18 juin prochain, si Jean-Sébastien Vialatte voulait finalement renoncer à son mandat de député, il ne pourrait pas se désister au profit de sa suppléante ; il serait contraint de démissionner, ce qui entraînerait de nouvelles élections.

3. Un sur la médecine personnalisée et un sur l'épigénétique (l'influence de l'environnement sur l'expression des gènes).

« M. Mulé est appelé à me succéder »

Vous avez déclaré tardivement votre candidature (voir Var-matin du 13 mai). Vous avez attendu les résultats de la présidentielle ?

Ce résultat a effectivement été une de mes deux motivations. J'appartiens depuis que j'étais étudiant à la même famille politique (aujourd'hui LR, auparavant l'UMP et le RPR). J'ai constaté que Les Républicains étaient en difficulté, et par fidélité à ce mouvement je me suis

senti dans l'obligation de me représenter.

La seconde motivation, c'est qu'en plus de vingt ans de vie politique dans le Var, j'ai toujours eu comme adversaire le FN. Ce n'est pas maintenant que j'allais abandonner ce combat. Je m'oppose non seulement aux idées et au programme économique de ce parti, mais aussi à son représentant local. Enfin, j'ai eu du mal à me décider car je suis particulièrement attaché à la mairie de Six-Fours.

Si vous devez abandonner votre mandat de maire, que se passera-t-il à Six-Fours ?

Je veux rassurer les Six-Fournais, je resterai conseiller municipal et conseiller communautaire. C'est mon premier adjoint Joseph Mulé, avec qui je travaille depuis plus de vingt ans sans la moindre anicroche, qui est appelé à me succéder ; avec la même équipe d'adjoints qui conserveront les mêmes délégations.